

REMETTONS LES PENDULES À L'HEURE

Avant de raconter tout et n'importe quoi, revenons un instant en arrière.

Quand les arguments manquent, certains réécrivent l'histoire. Revenons donc aux faits.

Lors des NAO 2025, certaines organisations syndicales étaient surtout dans les commentaires... pendant que d'autres négociaient.

La **COGETRA**, avec la CSTNC et l'USTKE, ont obtenus des avancées concrètes pour les salariés :

- ✓ Le retour de la prime d'ancienneté ;
- ✓ Le retour des médailles du travail ;
- ✓ Le versement d'une prime exceptionnelle ;
- ✓ Une journée chômée supplémentaire (2 janvier 2026) ;
- ✓ Le retour des points d'évolution au 1er juillet 2026.

Des faits. Pas des promesses.

1. CONCERNANT LE RSI

Début 2026, des ateliers de travail ont été organisés entre la Direction et les organisations syndicales concernant le RSI et la COG (prime d'intéressement).

L'objectif était simple :

Remplacer un système devenu vieillissant, parfois opaque et souvent contesté, par une méthode plus objective, fondée sur des critères communs, transparents et identiques pour tous.

L'équité n'est pas un gros mot.

Sauf peut-être pour ceux qui préfèrent entretenir les inégalités plutôt que les corriger.

POURQUOI LA COGETRA A PROPOSÉ LE REPORT DES POINTS ?

Nous avons proposé de reporter l'attribution des points du 1er juillet 2026 au 1er janvier 2027.

Pourquoi ?

Parce qu'aujourd'hui, aucun garde-fou n'empêche que certains "**privilegiés**" du FCCNC-**CGC** puissent bénéficier d'une attribution de points en juillet puis à nouveau en janvier.

Il s'agit simplement d'appliquer une méthode plus adaptée & plus juste.

L'enveloppe prévue pour juillet viendra s'ajouter à celle de janvier afin de constituer une enveloppe plus importante permettant une répartition plus équitable entre un plus grand nombre de salariés.

Le but est que davantage de collaborateurs puissent bénéficier de cette attribution.

Le report n'a jamais eu pour objectif de priver qui que ce soit d'un avantage.

Le contexte actuel

Un audit demandé par le Gouvernement est actuellement en cours.
Dans ce contexte, communiquer sur une enveloppe avoisinant les 20 millions de francs
serait probablement très mal perçu à l'extérieur.

Alors évitons de nous tirer une balle dans le pied.

Nous n'avons plus l'âge de faire des caprices d'enfants gâtés 🤪



Un peu de bon sens ne fait jamais de mal.

2. ET LA COG ?

Les travaux sur la prime d'intéressement avancent.
Lors de notre dernière réunion, une présentation des critères et des montants a été faite à la
COGETRA et à la FCCNC-CGC.

Pour la COGETRA, ce travail ne devait pas s'arrêter là.

**Nous sommes le seul syndicat à avoir demandé une réunion auprès du Directeur Général
afin de négocier certains montants sur les nouveaux indicateurs.**

Et oui nous sommes l'unique syndicat à avoir formulé cette demande...
Et un rendez-vous est déjà pris avec le direction.

Comme quoi, lever la main en réunion est parfois plus utile que lever la voix après.
Les négociations se gagnent autour d'une table, rarement dans les polémiques.

3. NOTRE POSITION SUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le délégué de la FCCNC-CGC affirme que ce report est "par solidarité avec notre Directeur
Général".

Celle-là, il fallait oser. C'est assez amusant... 🤪

NOUS rappelons à ce délégué des cadres qu'il est avant tout un collaborateur direct de la
Direction.
Et au moment où le Directeur Général a le plus besoin de son soutien... **il préfère lui tourner le dos.**

**Les plus grands donneurs de leçons sont souvent ceux qu'on ne voit jamais sur le pont quand la
mer se déchaîne.**



Nous assumons, dans le contexte actuel, de soutenir le Directeur Général.
Parce qu'il privilégie le dialogue social. Parce qu'il permet des échanges constructifs.

Et parce que, dans une période aussi sensible, la stabilité à la tête de la CAFAT est essentielle.
Être un syndicat ne consiste pas à être en guerre permanente avec la Direction.

L'intelligence, c'est de savoir utiliser la bonne méthode au bon moment.
Défendre les salariés, ce n'est pas seulement réclamer davantage.

C'est aussi protéger durablement notre établissement.

4. ÊTRE MAJORITAIRE, C'EST ASSUMER

Depuis les dernières élections professionnelles, la COGETRA est devenue le syndicat majoritaire.
C'est un fait. Les salariés nous ont accordé leur confiance.
Cette confiance nous donne des droits...**Mais surtout des responsabilités.**

Notre signature est aujourd'hui indispensable pour qu'un certain nombre d'accords puissent voir le jour.

Manifestement, cette nouvelle réalité ne plaît pas à tout le monde.

Mais notre responsabilité est aussi de protéger la CAFAT.

C'est savoir prendre du recul et assumer des décisions réfléchies lorsque le contexte l'impose.
Car protéger la CAFAT, c'est aussi protéger nos emplois et nos acquis.

Il est toujours plus facile de parader que de construire.

Construire demande du travail. Critiquer demande seulement quelques lignes sur un mail.

EN CONCLUSION

Depuis toujours, la COGETRA fait un choix simple.

Celui du travail.
Celui de la négociation.
Celui des résultats.

À force de chercher des coupables, certains oublient de chercher des solutions.



Nous laissons les effets d'annonce à ceux qui en ont besoin.
Nous préférons laisser les résultats parler pour nous.

Parce qu'au final, les salariés ne vivent pas des polémiques.

Ils vivent des acquis que leur syndicat est capable d'obtenir... et surtout de préserver.

Moralité 😊



a



.

.

.



v

!

